

Commission permanente du 2 décembre 2019
Aides attribuées par le Conseil régional sur le
territoire de la 6^{ème} circonscription du Finistère

MISSION I – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

> Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **177 667 €** à la commune d'**Ouessant**. Cette somme est attribuée pour la rénovation et l'amélioration énergétique de l'auberge de jeunesse.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **200 000 €** à la commune de **Plonévez-du-Faou**. Cette somme est attribuée pour la restructuration de l'école Jules Verne.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **100 000 €** à la commune de **Plonévez-Porzay**. Cette somme est attribuée pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire.

MISSION II - ECONOMIE, EMPLOI

> Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **14 000 €** à **l'association Raok – Brezhoneg e kreiz-Breizh de Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée pour aider à la création d'un emploi associatif d'intérêt régional.

> Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **1 000 €** à **l'association de conservation de l'abeille noire d'Ouessant**. Cette somme est attribuée au titre du programme de sauvegarde de l'abeille noire d'Ouessant.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **4 000 €** à **la Miellerie d'Huelgoat**. Cette somme est attribuée pour la reconstitution du potentiel de production du cheptel apicole breton par autorenouvellement.

MISSION III – EDUCATION, FORMATION

> Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation

Le Conseil régional a alloué une subvention de **800 €** à **l'EPLEFPA Morlaix Châteaulin Kerliver**. Cette somme est attribuée pour l'acquisition des matières d'œuvre nécessaires au métier horticulture dans le cadre de l'organisation des 46^{èmes} sélections régionales des olympiades des métiers.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 000 €** au **lycée professionnel des métiers du bâtiment de Pleyben**. Cette somme est attribuée pour l'acquisition des matières d'œuvre nécessaires au métier maçonnerie dans le cadre de l'organisation des 46^{èmes} sélections régionales des olympiades des métiers.

> Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées

Le Conseil régional a alloué une subvention de **12 137 €** au **lycée Paul Sérusier de Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2019-2020.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **8 298 €** à **l'EPLEFPA Morlaix Châteaulin Kerliver**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2019-2020.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **513 €** au **lycée Jean Moulin de Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2019-2020.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **300 €** au **lycée privé Saint-Louis de Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2019-2020.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 546 €** à **la Maison Familiale Rurale de Rumengol du Faou**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2019-2020.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **300 €** au **lycée professionnel des métiers de l'automobile de Pont-de-Buis**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2019-2020.

> Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens

Le Conseil régional a alloué une subvention de **376 000 €** au **lycée professionnel des métiers du bâtiment de Pleyben**. Cette somme est attribuée pour la rénovation de l'internat.

> Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés

Le Conseil régional a alloué une subvention de **5 133,50 €** à **la Maison Familiale Rurale de Rumengol du Faou**. Cette somme est attribuée pour les travaux de débouage du système de chauffage et l'installation d'un filtre.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **25 788 €** au **lycée agricole Le Nivot de Lopérec**. Cette somme est attribuée pour les travaux d'aménagement de l'atelier.

> Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés

Le Conseil régional a alloué à **la Maison Familiale Rurale de Rumengol du Faou** une subvention de :

5 078,50 € pour l'acquisition d'ordinateurs portables ;

2 451 € pour l'acquisition d'équipements pédagogiques pour les formations productions végétales, cultures spécialisées.

Le Conseil régional a alloué à **la Maison Familiale Rurale de Pleyben** une subvention de :

3 002 € pour l'acquisition d'équipements informatiques ;

1 741 € pour l'acquisition d'équipements réfrigérés pour le service de restauration.

> Assurer le fonctionnement des lycées publics

Le Conseil régional a alloué une subvention de **14 563 €** à **l'EPLEFPA Morlaix Châteaulin Kerliver**. Cette somme est attribuée pour la dotation pédagogique aux exploitations agricoles – site de Châteaulin.

> Participer au fonctionnement des lycées privés

Le Conseil régional a alloué une subvention de **17 005 €** au **lycée agricole Le Nivot à Lopérec**. Cette somme est attribuée pour la dotation pédagogique aux exploitations agricoles.

> Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises

Le Conseil régional a alloué une subvention de **153 427 €** au **lycée agricole de Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre d'une compensation exceptionnelle pour l'année 2019.

> Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales

Le Conseil régional a alloué une subvention de **30 260 €** à **COB Formation de Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif QUALIF Emploi territorial – formation et développement de la filière écoconstruction en Centre Ouest Bretagne.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **25 000 €** à **l'ABEA de Rennes**. Cette somme est attribuée pour le pilotage et la coordination partenariale autour du projet AGIL'Agro.

> Développer les langues de Bretagne

Le Conseil régional a alloué une subvention de **14 000 €** à **Roudour de Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée pour l'aide à la formation longue.

Le Conseil régional a alloué à **l'association Keit Vimp Bev de Laz** une subvention de :

1 400 € pour l'édition de la revue Toutouig (subvention exceptionnelle) ;

208,93 € pour aider à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Olivier ».

MISSION V – TRANSITION ÉCOLOGIQUE

> Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau

Le Conseil régional a alloué une subvention de **2 300 €** à **la commune de Berrien**. Cette somme est attribuée pour l'acquisition de matériel de désherbage alternatif à l'utilisation de produits phytosanitaires.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **247 488 €** à **la commune de Rosnoën**. Cette somme est attribuée pour la construction d'une station d'épuration.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **73 814€** à **la commune de Dinéault**. Cette somme est attribuée pour l'extension du réseau d'assainissement collectif des eaux usées.

> Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources

Le Conseil régional a alloué une subvention de **20 518,80 €** à **la communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime de Crozon**. Cette somme est attribuée l'appel à projets 2019 « Mobilisation des citoyens dans les transitions écologiques et énergétiques ».

Le Conseil régional a alloué une subvention de **18 438,80 €** à **la communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay de Châteaulin**. Cette somme est attribuée l'appel à projets 2019 « Mobilisation des citoyens dans les transitions écologiques et énergétiques ».

MISSION VI – CULTURE, SPORT, PATRIMOINE, TOURISME

> Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique

Le Conseil régional a alloué une subvention de **8 000 €** à **la librairie Gwennili du Faou**. Cette somme est attribuée pour aider à l'investissement de la librairie.

> Développer le sport en région

Le Conseil régional a alloué une subvention de **68,34 €** à **l'association L'Archer Logonnais de Logonna-Daoulas**. Cette somme est attribuée pour aider aux déplacements pour les championnats de France de tir à l'arc en salle.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 100 €** à **une habitante de Plougastel-Daoulas**. Cette somme est attribuée pour au titre de l'aide individuelle aux athlètes bretons en préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020.

> Révéler et valoriser le patrimoine

Le Conseil régional a alloué une subvention de **36 676,39 €** à **la commune de Brennilis**. Cette somme est attribuée pour la restauration générale de l'église Notre-

Dame.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 348,05 €** à **un habitant du Faou**. Cette somme est attribuée pour le changement de la porte d'entrée et le ravalement du rez-de-chaussée sur un édifice privé.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 992,99 €** à **la commune de Spézet**. Cette somme est attribuée pour la restauration de la chapelle Notre-Dame du Crann.

> Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 800 €** à **l'association Tro Menez Are de Botmeur**. Cette somme est attribuée pour soutenir le projet Tro Menez Are 2020.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **3 000 €** à **l'association ADDES de Botmeur**. Cette somme est attribuée pour soutenir le projet Producteurs de Boneur.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **10 200 €** à **l'association Raok – Brezhoneg e kreiz-Breizh de Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée pour soutenir le projet Fête du départ de la Redadeg 2020.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **8 000 €** à **l'association Musik An Arvorig de Pont-de-Buis**. Cette somme est attribuée pour soutenir le projet Fête de la Bretagne.